

Lettre du castor

N° 188

TERRITOIRE À DÉFENDRE

Avril 2023

LE "PROGRÈS", OU LA VIE ?



A peine le conflit des "bassines" s'estompe que celui du projet de l'A69 Toulouse-Castres mobilise tous ceux qui veulent arrêter les destructions "justifiées", il y a des décennies, par des discours institutionnels sur "le progrès". Le réchauffement climatique a imposé un changement de paradigme. Ainsi l'aéroport de Notre-Dame des Landes serait déjà devenu totalement inutile, au vu des mesures gouvernementales concernant les transports courts !

Même si l'Etat "traîne les pieds" pour mettre en œuvre les mesures de protection contre les dérives climatiques auxquelles il s'est engagé, ce sont les petites collectivités qui s'accrochent à de vieux projets dépassés... Projets concoctés au siècle dernier pour satisfaire des lobbys locaux... Mais qui n'ont plus aucun sens et nous conduisent droit "dans le mur". Contre eux, la résistance s'impose, même si les services d'Etat décentralisés les couvrent trop souvent.

C'est évidemment le cas en ce qui concerne le pont en construction sur la Loire à Mardié, censé faire passer une "déviation" superfétatoire. Tandis qu'à Orléans on doit "mégoter" budgétairement le maintien d'un niveau de services public pitoyable, notamment dans le domaine de la santé et des transports, on continue à dilapider une fortune pour le confort extravagant d'une minorité d'automobilistes, lesquels pourtant devront incessamment changer leurs habitudes...

Dans la destruction d'un superbe paysage ligérien et de toute la biodiversité qui l'habitait, le CD45 (aidé de son entrepreneur local favori) peut revendiquer un ultime succès : il a enfin découragé les célèbres Balbuzards pêcheurs Sylva et Reda de nidifier sur leur aire (sans pour autant aller à celle qu'il a fait construire chez le voisin !) pour cause de dérangements insupportables. Atteinte consciente à la faune sauvage protégée qui contredit tous ses mensonges "vertueux" ...

**ENCORE UNE AUTOROUTE DONT ON NE VEUT PAS
MARDIEVAL CONTESTE TOUJOURS LE PROJET ROUTIER...
Participons à la Fête de la Nature 2023 !**



- Page 2
- Page 3
- Page 4

A69 TOULOUSE/CASTRES : ENCORE UNE AUTOROUTE DONT ON NE VEUT PAS



VALENTINE@PIUS/AFP

Thomas Baïetto

Le Monde.fr

Après Sainte-Soline, le rassemblement contre le projet d'autoroute Castres-Toulouse sous haute surveillance

Les opposants espèrent renforcer leur mobilisation contre l'A69, qui reliera Verfeil, près de Toulouse, à Castres, dans le Tarn, lors d'un rassemblement samedi et dimanche sur le tracé de la future infrastructure. (Extrait de l'article d'Audrey Sommazi)

« Près d'un mois après les violents affrontements entre manifestants et gendarmes à Sainte-Soline (Deux-Sèvres) autour d'une mégabassine, le rassemblement contre le projet d'autoroute A69, entre Castres et Toulouse, samedi 22 et dimanche 23 avril, à l'appel notamment des Soulèvements de la Terre, va se tenir sous haute surveillance. Le gouvernement redoute la mise en place d'une zone à défendre. Le 5 avril, lors d'une audition au Sénat, le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, avait classé le projet parmi les quarante-deux « susceptibles de faire naître des contestations extrêmement violentes », y compris « contre les institutions républicaines ». (...) »

franceinfo:

Manifestation contre l'A69 Toulouse-Castres : des milliers de personnes ont défilé contre le projet d'autoroute

Entre 4 500 personnes, selon la préfecture, et 8 200 personnes, selon les organisateurs, ont participé au rassemblement.

Les organisateurs de la mobilisation, le collectif **La voie est libre**, **Extinction Rebellion**, la **Confédération paysanne** et les **Soulèvements de la Terre** ont demandé "l'arrêt immédiat" du chantier, qui doit relier la ville tarnaise à la métropole toulousaine en 2025. Lors d'une conférence de presse, ils ont proposé un aménagement de la nationale existante et dénoncé la perte de terres agricoles ou de biodiversité qu'entraînerait la construction de cette portion d'autoroute de 53 km.

Le projet d'autoroute A69 réduirait d'une vingtaine de minutes le trajet entre Castres et Toulouse, contre un peu plus d'une heure de route aujourd'hui. Des élus opposés au chantier ont dénoncé vendredi sa "**totale contradiction avec l'urgence climatique**", pointant la disparition de terres agricoles ou le risque d'une plus grande concentration de population dans la métropole toulousaine. Ils proposent de renforcer la liaison ferroviaire entre les deux villes, pour répondre aux besoins de la population.

LE JOURNAL **Jt** TOULOUSAIN

L'Autorité environnementale tacle l'autoroute Toulouse-Castres

L'Autorité environnementale a rendu un nouvel avis à propos de l'autoroute A69 entre Toulouse et Castres. Elle le juge anachronique au regard des enjeux et des ambitions actuels de sobriété.

C'est une nouvelle déconvenue pour les porteurs du projet de l'autoroute A69 entre Toulouse et Castres. L'Autorité environnementale a dévoilé vendredi 7 octobre un nouvel avis concernant ce projet **vieux de trente ans**.

« L'étude d'impact comporte encore de nombreuses lacunes en ce qui concerne les impacts sanitaires, les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. L'analyse des variantes ne prend en compte que le seul mode routier, sans exploration suffisante de solutions de substitution raisonnables, moins carbonées et moins consommatrices d'espace », écrit l'autorité dans le deuxième paragraphe de son avis.

Le Conseil national de la protection de la nature avait rendu un avis défavorable pour le projet de l'A69. Il considère notamment que la sécurité des usagers de la route est « nécessaire », « **mais cela ne suppose pas la création d'une autoroute** ».



association MARDIÉVAL. CONTESTE TOUJOURS LE PROJET ROUTIER ANACHRONIQUE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIRET

Le 20 avril dernier se tenait l'audience de la Cour administrative d'appel de Versailles relative à un recours de l'association MARDIÉVAL dans le dossier de la déviation de la RD921 à Jargeau.

MARDIÉVAL a contesté l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2018 (faisant suite à un arrêté préfectoral de même nature, bloqué en référé et annulé *in fine*) qui a permis au Conseil départemental de déroger à l'interdiction de destruction d'espèces protégées. Dans ce dossier, le Département a volontairement omis de nombreuses espèces impactées par son projet. Pour celles dont il a admis qu'elles en seraient victimes, il a proposé des mesures compensatoires ridicules et inefficaces.

Depuis lors, la façon dont les travaux sont menés confirme toutes nos craintes avec des protections inopérantes et, malheureusement, la remise en cause de la présence d'un couple de Balbuzards pêcheurs qui nichait à Mardié, dans le bois de Latingy. Force est de constater qu'après sept ans de présence ininterrompue et la plupart des reproductions réussies, ces Balbuzards sont revenus de migration, mais ont renoncé à nicher et ne pourront pas se reproduire en raison des travaux de la déviation. Un véritable coup dur pour l'espèce sauvage protégée, emblématique du Loiret.

Malheureusement, le rapporteur public de la Cour d'appel n'a pas tenu compte de ces arguments. Il a accordé un crédit inconditionnel à l'étude d'impact présentée par le Département à l'enquête publique. En outre, il se méprend manifestement sur l'intérêt public majeur du projet en reprenant des justifications erronées fournies par le Conseil départemental, par exemple quant à l'augmentation du trafic sur l'itinéraire existant qui est fantasmatique.

Ainsi, il est à craindre que, malgré les délais considérables ayant précédé le jugement et l'appel concernant cette affaire, alors que les travaux avancent au mépris de la biodiversité locale, la justice ne soit rendue sommairement, faute de moyens sans doute.

Enfin, MARDIÉVAL rappelle encore que ce projet est aussi un formidable contresens en ce qui concerne la préservation du climat mondial. Comment peut-on investir autant dans une nouvelle route, au détriment des besoins essentiels de la population, au moment où la transition énergétique se fait plus urgente encore, nous imposant de modifier radicalement nos modes de déplacement ? Comment peut-on investir autant pour accentuer le réchauffement climatique au moment où la sécheresse frappe le Loiret dès le mois d'avril et menace des activités vitales ?

Quel que soit le déni encore dominant aujourd'hui, ne doutons pas que les atteintes actuelles à la biodiversité et l'inaction climatique seront très durement jugées par les générations futures.



<http://www.balbucom.fr>

BalbuCam

Saison 8

Après 7 saisons de nidifications sur l'aire BalbuCam, le conseil départemental du Loiret a réussi à faire renoncer le couple titulaire !

Quand nous évoquons les risques qui pesaient sur cette Saison 8, nous ne faisons preuve d'aucune exagération. Après l'arrivée de Sylva, le couple a fréquenté et aménagé le nid, nous donnant ainsi quelques espoirs... Mais il s'est peu accouplé. Et la femelle ne s'est jamais "vissée dans la litière" comme elle le faisait avant la couvaie. Bientôt, le couple a disparu de l'image. Les rapaces ne refaisant quelques apparitions que pour des batailles sévères avec une nouvelle femelle tentant des intrusions (baguée DO.). Toutes nos observations laissent plutôt à penser que le couple n'a pas cherché à nidifier ailleurs, se contentant d'abandonner pour 2023 tout projet de reproduction...

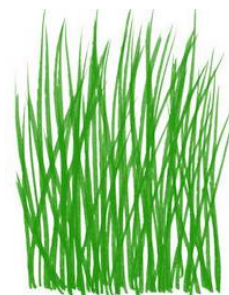


Participons à la **fête de la nature** 2023 !

Pour varier les plaisirs, après les BalbuFêtes, l'Association MARDIÉVAL recevra

*les fous
de bassan !*

pour leur spectacle :



**LES HERBES
SONT-ELLES
FOLLES ?**

Salle du P'tit théâtre à Mardié
mercredi 24 Mai 2023 à 20 h 30.

Entrée gratuite !